



Décision n° CODEP-CLG-2026-039567 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 30 juin 2026 portant nomination et cessation de fonction à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu la décision n°2025-DC-001 de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 modifiée relative à l'organisation et au fonctionnement des services de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Décide :

Article 1^{er}

1° A compter du 1^{er} juillet 2026, Monsieur Killian DENGREVILLE est nommé chef de la division de Bordeaux, en remplacement de Monsieur Paul DE GUIBERT, appelé à d'autres fonctions ;

2° A compter de cette même date, Monsieur Killian DENGREVILLE cesse d'assurer les fonctions d'adjoint au chef de la division de Bordeaux.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection et notifiée à l'intéressé.

Fait à Montrouge, le 30 juin 2026.

Signé par :

Pour le président et par délégation,
Le directeur général de l'ASN,

Olivier GUPTA